BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2272

53 – MAYENNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL

Créations d'établissements

989 515 796 RCS Laval.
GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE BARBURE.
Forme : Groupement foncier agricole.
Administration : Gérant, Associé indéfiniment responsable : COULON Maxime, Jean, François ; Gérant, Associé indéfiniment responsable : COULON Kévin, François, Maurice ; Gérant, Associé indéfiniment responsable : DENIAU Jérome, Mickaël.
Capital : 3000.00 EUR.
Adresse : 1, Barbure, 53240 Andouillé.
Origine du fonds : Création.
Etablissement : siège et établissement principal.
Activité : le groupement a pour objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole constituant son patrimoine ; l'achat et la dation à bail de tous les immeubles à destination agricole ; et généralement toutes les opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci dessus défini pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles. pour l'application des dispositions de l'article 9 de la loi 70-1299 du 31 décembre 1970, le groupement foncier agricole s'interdit l'exploitation en faire valoir direct des biens constituant son patrimoine ; ceux-ci sont donnés à bail à long terme dans les conditions prévues aux articles l 416-1 et suivants du code rural..
Adresse : 1, Barbure, 53240 Andouillé.
A dater du : 23 juillet 2025.
Date de commencement d'activité : 15 juillet 2025.